

**ARRETE MODIFICATIF N° 2025-09**  
**PORTANT MODIFICATION DE L'ARRETE CONSITUTIF DE LA REGIE DE**  
**RECETTES MEDIATHEQUE**

**La Maire de Castelnau d'Estrétefonds,**

Vu les articles R.1617-1 à R.1617-18 du code général des collectivités territoriales relatifs à la création des régies de recettes, des régies d'avances et des régies de recettes et d'avances des collectivités territoriales et de leurs établissements publics locaux ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment l'article 22 ;

Vu la décision en date du 18/12/2020 instituant une régie de recettes auprès de la médiathèque ;

Vu le décret n° 2022-1605 du 22 décembre 2022 portant application de l'ordonnance n° 2022-408 du 23 mars 2022 relative au régime de responsabilité financière des gestionnaires publics et modifiant diverses dispositions relatives aux comptables publics ;

Vu la délibération n°2022/02 du 18 février 2022 portant au 6° de l'article 1 déléguation d'attribution au Conseil Municipal au maire pour créer, modifier ou supprimer les règles comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux,

Vu la décision 2023/07-05 portant modification de l'arrêté constitutif de la régie de recettes de la médiathèque de la commune,

Vu l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 26/03/2025

  
Elisabeth JACQUET  
Inspectrice  
des Finances Publiques

**CONSIDERANT** qu'il convient de modifier l'article 7 de la décision constitutive du 18 décembre 2020;

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>**

A partir du 29 mars 2025 le montant maximum de l'encaisse que le régisseur est autorisé à conserver est fixé à 500 euros.

**ARTICLE 2**

Madame la Maire et Madame le comptable public appliqueront, chacun en ce qui le concerne, l'exécution du présent arrêté.

Fait à Castelnau d'Estrétefonds

Le 25 mars 2025

La Maire,

**Sandrine Sigal**



*Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours à compter de son affichage et/ou de sa notification dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Toulouse : 68 rue Raymond IV - BP 7007 - 31068 TOULOUSE CEDEX 7*